

Mr Page Emmanuel  
Enseignant Spirituel  
Médium / Energéticien

2 rue du pasquier  
39120 Sergenon

DOSSIER D'INSCRIPTION STAGE LUNE : EVEILLENZ VOTRE MEDIUMNITE  
À retourner à : Mr Page Emmanuel 2 RUE DU PASQUIER 39120 SERGENON  
Accompagné de votre règlement complet (ou possibilité de paiement en 3 fois)

NOM :

Prénom :

Né(e) le :

Seules les personnes ayant 18 ans révolus peuvent  
participer, sauf, accord parental et entretien préalable  
avec l'enseignant.

Adresse :

Code P, & ville :

Téléphone :

Avez-vous déjà participé à une formation  
de type spirituelle :

OUI NON

Si oui, de quelle  
nature ?

Informations utiles à me communiquer sur votre personne (problèmes de santé, allergies... etc)

#### INSCRIPTION ET TARIFS

Dates du stage

11.12.13 Novembre 2021

#### TARIFS

Stage  
300 €

Rappel : seules les personnes ayant participé à ce stage au préalable pourront participer aux cours mensuels de médiumnité.

Si vous avez besoin de facilité de paiement contactez-moi par téléphone.

En combien de fois voulez-vous régler votre paiement ?

En une fois

En deux fois

En trois fois

#### FINALISEZ VOTRE INSCRIPTION

Fait à :

Le

..... / ..... / .....

Signature obligatoire :

Merci de faire parvenir par courrier votre dossier complété et signé dans les plus brefs délais, accompagné de votre règlement à l'ordre de : Mr Page Emmanuel.

Annulation sous conditions, consultable sur le site internet [emmanuelpagemedium.com](http://emmanuelpagemedium.com) dans la rubrique Mentions légales.

Pour tous renseignements ou précisions concernant les cours et/ou autre, contactez-moi au : 06.74.88.51.64  
Activité Code APE 8690F SIRET 800.805.723.00023

**ARTICLE 1 : OBJET**

Le présent règlement intérieur a pour objectif de rappeler à chacun ses droits et ses devoirs, afin d'organiser le bon déroulement du stage, dans l'intérêt de tous. Il fixe notamment : Les principes généraux à respecter en matière d'hygiène et de sécurité ; les règles de discipline applicables au sein des cours ; la nature et l'échelle des sanctions qui peuvent être appliquées en cas de manquement au présent règlement intérieur.

**ARTICLE 2 : CHAMP D'APPLICATION**

Le présent règlement s'applique dans l'ensemble des locaux, lieux d'enseignement, ainsi que le parking. Le présent règlement s'applique, sauf dispensation particulière contraire ou spécifique, à tous les élèves, sans réserve. Les dispositions du règlement intérieur relatives à l'hygiène et à la sécurité s'appliquent également à toutes les personnes effectuant un stage au sein de l'entreprise ; Emmanuel Page Médium.

**ARTICLE 3 : ATTITUDE**

Chaque participant doit faire preuve de respect et de bienveillance envers les autres individus pendant toute la durée du stage.

**ARTICLE 4 : CANALISATION D'ELEVE A ELEVE**

Il est strictement interdit de transmettre d'élève à élève des messages, ou de s'adonner à quelque pratique de voyance ou de médiumnité, en dehors des horaires prévus à cet effet pendant toute la durée du stage.

Le groupe de personnes qui se forment pendant le stage est soumis à une règle d'or : Ce qu'il se passe pendant le stage reste dans le stage. (Les messages transmis peuvent parfois être très personnels). Nous préservons la vie privée de chacun.

Les messages transmis pendant le stage doivent se faire sous ma surveillance, aucun élève ne se hasarde à une canalisation avec un autre sans ma permission, auquel cas il sera exclu définitivement.

**ARTICLE 5 : PLANNING ET HORAIRE**

À l'exception d'un empêchement majeur, le participant doit respecter strictement les heures de cours.

**ARTICLE 6 : CHANGEMENT DE DATE.**

L'enseignant se réserve le droit de modifier les dates de cours prévues. A la suite d'un changement/modification d'un stage, en cas d'impossibilité de participer au stage pour l'élève, l'enseignant s'engage à rembourser l'intégralité du stage manqué.

**ARTICLE 7 : ABSENTEISME.**

Ne pas venir au stage complet ou ne venir qu'à une partie ne donne droit à aucun remboursement ou rattrapage.

**ARTICLE 8 : EXCLUSION PARTIELLE OU DEFINITIVE.**

Vous êtes tenu de participer au bon fonctionnement du groupe pendant le stage. Tout comportement perturbateur sera suivi d'une exclusion définitive. (Non remboursable).

**ARTICLE 9 : LA RESPONSABILITE DE CHACUN.**

Chaque élève est responsable de ses actes en lien avec le stage tant dans le contexte de l'enseignement qu'à l'extérieur. La transmission de messages médiumniques en dehors du stage sera de votre responsabilité. Je décline toute responsabilité en cas de problème causé à un tiers qui engendrerait une poursuite judiciaire. Chaque participant doit avoir ses assurances personnelles à jour dans le cadre de sa présence au stage. Je n'assure pas les participants, je n'en ai pas la tâche.

**ARTICLE 10 : PROBLEME DE SANTE MENTALE/ PSYCHOLOGIQUE.**

Le participant confirme m'avoir annoncé s'il souffrait de problème mental tel que, dépression profonde, attaque de panique, crise d'angoisse aiguë, syndrome bipolaire (maniaco-dépressif) schizophrénie, etc.

Les personnes ayant d'importants problèmes psychologiques, ne peuvent participer au stage sauf sur avis médical, médecin, psychiatre, psychothérapeute agréé.

Je décline toute responsabilité dans le cas où un élève développerait un trouble psychologique ou s'il devait manifester une aggravation des troubles existants.

EN CAS DE NON-RESPECT DU PRESENT REGLEMENT, UN RENVOI IMMEDIAT SERA EFFECTUE AUPRES DE L'ELEVE CONCERNE, CECI NE DONNANT AUCUN DROIT DE REMBOURSEMENT.

## **CONDITIONS GENERALES : INSCRIPTION, ANNULATION**

**CONDITIONS GENERALES POUR :** Stage Lune,

Être en bonne santé physique et mentale et être âgé minimum de 18 ans.

Régler un premier acompte à la suite de votre inscription. Seul le paiement de l'acompte valide votre inscription et réserve votre place.

Possibilité de régler en 3 fois. N'hésitez pas à prendre contact avec moi pour de plus amples informations.

**Emmanuel Page Tel : 06.74.88.51.64**

### **EN CAS D'ANNULATION DE VOTRE PART :**

**Plus de 30 Jours avant la date :** 40 % de la somme versée sera retenue et ne sera pas remboursée pour dédommagement des frais dû à l'inscription.

**Moins de 12 Jours avant la date :** la totalité de la somme sera retenue et ne sera pas remboursée. Si celle-ci n'a pas été versée, le montant est dû pour couvrir les frais engagés.

#### **Si un certificat valide et présenté**

- Maladie (accident corporel et/ou état fiévreux) (sur présentation de certificat médical valide)
- Perte d'emploi ou embauche (sur présentation de rupture de contrat ou attestation) ;
- Hospitalisation (sur présentation d'attestation) ;
- Décès Familial et/ou ami proche (sur présentation du certificat de décès).

**80% de la somme versée est remboursée.** Les 20% restants sont retenus pour dédommagement des frais dus à l'inscription.

## **CE QUE VOUS DEVEZ RETOURNER PAR VOIE POSTALE**

- Votre dossier d'inscription complété, daté et signé ;
- L'attestation de prise de connaissance complétée, datée et signée ;
- Votre premier règlement et /ou votre règlement en 3 fois.

En cas d'absence d'un des 3 éléments cités ci-dessus, votre inscription ne pourra pas être retenue.

Votre inscription doit être reçue dans un délai de **8 jours** qui précède votre appel téléphonique.

Votre règlement doit être à l'ordre de : **Emmanuel Page**

Seule la personne désireuse de participer au stage peut s'inscrire, il n'est pas possible de faire une inscription pour quelqu'un d'autre que sa personne.

Je me réserve le droit d'annuler ou de déplacer le stage si le nombre de participants est inférieur à 4 personnes ou pour toutes autres raisons liées au fonctionnement de l'établissement. En cas d'annulation de ma part, l'intégralité de la somme versée vous est remboursée.

**ATTENTION : En cas d'absence, Il n'est pas possible d'effectuer un rattrapage ni d'obtenir un remboursement.**

# ATTESTATION DE PRISE DE CONNAISSANCE



DOCUMENT OBLIGATOIRE A JOINDRE A VOTRE INSCRIPTION

Je soussigné(e) Nom..... Prénom..... certifie avoir pris connaissance,

- Du contenu du stage Lune du 11.12.13 Novembre 2021,
- Du règlement intérieur,
- Des conditions d'inscription et d'annulation.

Et m'engage à m'y conformer.

Fait à

Le        /        / 2021

(Précédé de la mention lu et approuvé)

Signature :

## Planning de stage :

### **Jeudi 11 novembre :**

- 9H00 : Arrivée des élèves, café, thé ;
- 9H30 : Début du stage ;
- 12H00 : Repas ;
- 13H30 : Reprise du stage ;
- 15H30 : Pause-café ;
- 16H00 : Reprise du stage ;
- 17H30 : Fin de la première journée de stage ;

### **Vendredi 12 novembre :**

- 9H00 : Arrivée des élèves, café, thé ;
- 9H30 : Début du stage ;
- 12H00 : Repas ;
- 13H30 : Reprise du stage ;
- 15H30 : Pause-café ;
- 16H00 : Reprise du stage ;
- 17H30 : Fin de la deuxième journée de stage ;

### **Samedi 13 novembre :**

- 9H00 : Arrivée des élèves, café, thé ;
- 9H30 : Début du stage ;
- 12H00 : Repas ;
- 13H30 : Reprise du stage ;
- 15H30 : Pause-café ;
- 16H00 : Reprise du stage ;
- 17H30 : Fin.

### Emploi du Temps : Stage Lune, SERGENON 11.12.13 Novembre 2021

	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
9H00 – 9H30	<b>ARRIVEE DES ELEVES ET CAFE D'ACCUEIL</b>	ARRIVEE DES ELEVES ET CAFE D'ACCUEIL	ARRIVEE DES ELEVES ET CAFE D'ACCUEIL
10H00 – 10H30	PRESENTATION DES ELEVES ET DU STAGE	MEDITATION	MEDITATION
10H30 – 11H00	COURS : THEORIE	QUARTIER LIBRE	QUARTIER LIBRE
11H00 – 12H00	QUESTIONS REPONSES	COURS : PRACTIQUE / THEORIE	COURS : PRACTIQUE / THEORIE
12H00 – 13H30	PAUSE REPAS		
13H30 – 14H30	COURS : THEORIE	COURS : THEORIE	COURS : PRACTIQUE / THEORIE
14H30 – 15H30	COURS : THEORIE	COURS : PRACTIQUE / THEORIE	COURS : PRACTIQUE / THEORIE
15H30 – 16H00	PAUSE ET COLLATION	PAUSE ET COLLATION	PAUSE ET COLLATION
16H00 – 16H30	COURS : PRACTIQUE / THEORIE		
16H30 – 17H00	COURS : PRACTIQUE / THEORIE		
17H00 – 17H30	17H00 – 17H30 DEBRIEFING STAGE FIN DU STAGE : 17H30		

Les horaires du stage sont stricts et non modifiables.